

Image not found or type unknown



## Vente sur la place publique

Par **ricci92**, le **03/05/2009 à 15:09**

Bonjour,  
J aimerais savoir quelles sont les conditions pour pouvoir vendre des sandwichs sur un stande a meme la rue?  
Faut il une autorisation (de la mairie, préfecture ??) une licence ?  
n y a t il pas une tolérance pour les grands événements (type 14 juillet) a quoi s expose le contrevenant ?  
Merci d avance pour vos réponses.